

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo**

**REGISTRE DES
D E L I B E R A T I O N S
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2022_185**

L'an deux mille vingt deux, le quatorze décembre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Cristal de PORTES LES VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 08/12/2022

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 76 - votants : 94

OBJET : BUDGET RÉGIE EAU POTABLE - BUDGET PRIMITIF 2023

PRESENTS :

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, VALLON Cyril, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, ESPRIT Aurélien, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, RANC Christiane, REVERDY Florian, TAFANKEJIAN Robert, HERMANN Julie, PANO Alban, PIENNE Daniel, BELLIER François, VASSY Frédéric, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, BAR Fabrice, MEGE André, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, SYLVESTRE Dominique, PELLOUX-PRAYER Marion, BLASSENAC Isabelle, HOURDOU Philippe, PEYRARD Marylène, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BARNERON Philippe, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, TRAPIER Pierre, CLEMENT Danielle, LABADENS Philippe, LENQUETTE Nathalie, MAIRE Florence, PAGANI Isabelle, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, VALLA Jean-Michel, COLOMB Pierre, TEUFERT Romain, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, AMIRI Kerha, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, FAURIEL Sylvain, GALLAND Jean-François, ILIOZER-BOYER Nathalie, JUNG Anne, MEJEAN Florent, MONNET Laurent, PASCAL Marie-Françoise, PUGEAT Véronique, RAVELLI Michèle, ROCHE Annie, SEGUIN Marie-José, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à madame PLACE Anna
Monsieur PAILHES Wilfrid a donné pouvoir à madame RANC Christiane
Monsieur BARRUYER Daniel a donné pouvoir à monsieur LARAT Etienne
Madame CLEMENT Elise a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Madame LAGUT Martine a donné pouvoir à madame CHEVROL Nadine
Monsieur ROBIN Alain a donné pouvoir à monsieur BARNERON Philippe
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à madame BOUIT Séverine
Madame BROSSE Nathalie a donné pouvoir à madame LENQUETTE Nathalie
Madame THORAVAL Marie-Hélène a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Madame MONTMAGNON Marie a donné pouvoir à monsieur VALLA Jean-Michel
Monsieur CHAUMONT Jean-Luc a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à madame ILIOZER-BOYER Nathalie
Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Madame MASSIN Nancie a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame PASCAL Marie-Françoise
Monsieur RASTKLAN Georges a donné pouvoir à monsieur MONNET Laurent
Madame SAILLOUR Morgane a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem

Le budget 2023 arrive au terme d'évolutions successives depuis le transfert de la compétence Eau potable à la communauté d'agglomération en 2020. Désormais, l'ensemble des recettes et dépenses sont retracées dans le budget annexe. Il comprend ainsi les produits perçus sur le territoire des syndicats en délégation. Ces derniers reçoivent une dotation leur permettant

d'assumer les charges nécessaires à la réalisation des opérations d'amélioration des réseaux.

Le périmètre de la section de fonctionnement atteint à titre prévisionnel près de 20,7 M€ soit un accroissement de + 18 % par rapport au budget primitif 2022.

De 2022 à 2023, l'autofinancement est stabilisé. En effet, il est constitué d'une part de l'autofinancement rendu obligatoire par les investissements passés (amortissement), d'autre part du complément de ressource obtenu dans l'année via le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Globalement, il se situe à près de 2,5 M€ pour le budget de la régie de l'Eau.

Equilibre de la Section de fonctionnement

Chapitre	BP 2022	BP 2023
011 - Charges à caractère général	5 057 433 €	6 871 303 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 141 333 €	5 301 771 €
014 - Atténuations de produits	3 389 598 €	3 685 860 €
023 - Virement à la section d'investissement	897 747 €	1 015 318 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 464 500 €	3 243 300 €
65 - Autres charges de gestion courante	82 510 €	122 510 €
66 - Charges financières	450 000 €	355 000 €
67 - Charges exceptionnelles	45 000 €	80 000 €
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations		2 430 €
Dépenses de fonctionnement	17 528 121 €	20 677 492 €

Chapitre	BP 2022	BP 2023
013 - Atténuations de charges	40 010 €	- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	763 425 €	479 500 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	16 553 445 €	19 922 128 €
74 - Subventions d'exploitation	127 231 €	275 854 €
75 - Autres produits de gestion courante	10 €	10 €
77 - Produits exceptionnels	44 000 €	- €
Recettes de fonctionnement	17 528 121 €	20 677 492 €

Les investissements sont orientés significativement vers la gestion patrimoniale pour près de 61 % des dépenses budgétisées. Ce budget intègre également d'importants travaux pour la sécurisation et la mise aux normes des réseaux.

Son financement est assuré par l'autofinancement et des subventions pour près du tiers des dépenses. Le besoin de financement théorique serait quant à lui couvert par emprunt. Toutefois, le budget supplémentaire ajustera ces modalités de financement afin d'éviter un accroissement de la dette non motivé par un réel besoin.

Equilibre de la Section d'Investissement

Chapitre	BP 2022	BP 2023
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	763 425 €	479 500 €
041 - Opérations patrimoniales	200 000 €	200 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 442 000 €	1 286 500 €
20 - Immobilisations incorporelles	985 200 €	599 375 €
21 - Immobilisations corporelles	10 633 400 €	8 325 013 €
23 - Immobilisations en cours	1 579 963 €	720 000 €
Dépenses d'investissement	15 603 988 €	11 610 388 €

Chapitre		
021 - Virement de la section d'exploitation	897 747 €	1 015 318 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 464 500 €	3 243 300 €
041 - Opérations patrimoniales	200 000 €	200 000 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	438 237 €	- €
13 - Subventions d'investissement	912 000 €	440 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	9 691 504 €	6 711 770 €
Recettes d'investissement	15 603 988 €	11 610 388 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M49,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la Régie à autonomie financière de l'Eau Potable en date du 13 décembre 2022,

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le budget primitif 2023 du budget de la Régie de l'Eau qui s'équilibre à hauteur de 20 677 492 € en fonctionnement et de 11 610 388 € en investissement,
- **d'autoriser et mandater** le Président ou son représentant, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 89 voix

Votants CONTRE : 4 voix

TRAPIER Pierre, PAGANI Isabelle, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

S'abstenant : 1 voix

MEJEAN Florent

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Fait à Valence, le 16/12/2022

Le Président,

Par délégation,

Véronique DEBEAUMONT

Directrice Générale Adjointe

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006878100174	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO
----------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE EAU POTABLE (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	33
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	34

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	39
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	20 677 492,00	20 677 492,00

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	20 677 492,00	20 677 492,00
---------------------------------------------------	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 610 388,00	11 610 388,00

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	11 610 388,00	11 610 388,00
-----------------------------------------------------	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	32 287 880,00	32 287 880,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 057 433,00	0,00	6 871 303,00	6 871 303,00	6 871 303,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 141 333,00	0,00	5 301 771,00	5 301 771,00	5 301 771,00
014	Atténuations de produits	3 389 598,00	0,00	3 685 860,00	3 685 860,00	3 685 860,00
65	Autres charges de gestion courante	82 510,00	0,00	122 510,00	122 510,00	122 510,00
Total des dépenses de gestion des services		12 670 874,00	0,00	15 981 444,00	15 981 444,00	15 981 444,00
66	Charges financières	450 000,00	0,00	355 000,00	355 000,00	355 000,00
67	Charges exceptionnelles	45 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		2 430,00	2 430,00	2 430,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		13 165 874,00	0,00	16 418 874,00	16 418 874,00	16 418 874,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	897 747,00		1 015 318,00	1 015 318,00	1 015 318,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 464 500,00		3 243 300,00	3 243 300,00	3 243 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 362 247,00		4 258 618,00	4 258 618,00	4 258 618,00
TOTAL		17 528 121,00	0,00	20 677 492,00	20 677 492,00	20 677 492,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 677 492,00
---------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 553 445,00	0,00	19 922 128,00	19 922 128,00	19 922 128,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	127 231,00	0,00	275 854,00	275 854,00	275 854,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		16 720 696,00	0,00	20 197 992,00	20 197 992,00	20 197 992,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		16 764 696,00	0,00	20 197 992,00	20 197 992,00	20 197 992,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	763 425,00		479 500,00	479 500,00	479 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		763 425,00		479 500,00	479 500,00	479 500,00
TOTAL		17 528 121,00	0,00	20 677 492,00	20 677 492,00	20 677 492,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 677 492,00
---------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 779 118,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	985 200,00	0,00	599 375,00	599 375,00	599 375,00
21	Immobilisations corporelles	10 633 400,00	0,00	8 325 013,00	8 325 013,00	8 325 013,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 579 963,00	0,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 198 563,00	0,00	9 644 388,00	9 644 388,00	9 644 388,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 442 000,00	0,00	1 286 500,00	1 286 500,00	1 286 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 442 000,00	0,00	1 286 500,00	1 286 500,00	1 286 500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		14 640 563,00	0,00	10 930 888,00	10 930 888,00	10 930 888,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	763 425,00		479 500,00	479 500,00	479 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		963 425,00		679 500,00	679 500,00	679 500,00
TOTAL		15 603 988,00	0,00	11 610 388,00	11 610 388,00	11 610 388,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 610 388,00
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	912 000,00	0,00	440 000,00	440 000,00	440 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 691 504,00	0,00	6 711 770,00	6 711 770,00	6 711 770,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 603 504,00	0,00	7 151 770,00	7 151 770,00	7 151 770,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	438 237,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		438 237,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		11 041 741,00	0,00	7 151 770,00	7 151 770,00	7 151 770,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	897 747,00		1 015 318,00	1 015 318,00	1 015 318,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 464 500,00		3 243 300,00	3 243 300,00	3 243 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 562 247,00		4 458 618,00	4 458 618,00	4 458 618,00
TOTAL		15 603 988,00	0,00	11 610 388,00	11 610 388,00	11 610 388,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 610 388,00
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 779 118,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 871 303,00		6 871 303,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 301 771,00		5 301 771,00
014	Atténuations de produits	3 685 860,00		3 685 860,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	122 510,00		122 510,00
66	Charges financières	355 000,00	0,00	355 000,00
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	80 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	2 430,00	3 243 300,00	3 245 730,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 015 318,00	1 015 318,00
	Dépenses d'exploitation – Total	16 418 874,00	4 258 618,00	20 677 492,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 677 492,00
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	221 000,00	221 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 286 500,00	0,00	1 286 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	599 375,00	258 500,00	857 875,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 325 013,00	0,00	8 325 013,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	720 000,00	200 000,00	920 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	10 930 888,00	679 500,00	11 610 388,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 610 388,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 922 128,00		19 922 128,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		258 500,00	258 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	275 854,00		275 854,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	221 000,00	221 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		20 197 992,00	479 500,00	20 677 492,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 677 492,00
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	440 000,00	0,00	440 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 711 770,00	0,00	6 711 770,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 243 300,00	3 243 300,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 015 318,00	1 015 318,00
Recettes d'investissement – Total		7 151 770,00	4 458 618,00	11 610 388,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 610 388,00
-----------------------------------------------------	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 057 433,00	6 871 303,00	6 871 303,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 751 000,00	1 774 200,00	1 774 200,00
605	Achats d'eau	428 400,00	325 886,00	325 886,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	324 000,00	758 673,00	758 673,00
6062	Produits de traitement	20 000,00	23 661,00	23 661,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	292 700,00	314 852,00	314 852,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6066	Carburants	40 000,00	60 000,00	60 000,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	30 000,00	30 000,00
611	Sous-traitance générale	200 275,00	220 962,00	220 962,00
6132	Locations immobilières	72 000,00	77 000,00	77 000,00
6135	Locations mobilières	85 000,00	80 000,00	80 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 000,00	1 000,00	1 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	120 000,00	155 000,00	155 000,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	18 000,00	28 000,00	28 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6237	Publications	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	130 000,00	130 000,00	130 000,00
627	Services bancaires et assimilés	24 000,00	24 000,00	24 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	10 000,00	10 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6287	Remboursements de frais	732 858,00	2 003 069,00	2 003 069,00
6288	Autres	15 000,00	15 000,00	15 000,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	483 500,00	543 500,00	543 500,00
6378	Autres taxes et redevances	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 141 333,00	5 301 771,00	5 301 771,00
6211	Personnel intérimaire	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	743 750,00	819 411,00	819 411,00
6218	Autre personnel extérieur	401 583,00	1 071 650,00	1 071 650,00
6313	Participat° employeurs format° continue	13 450,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	0,00	2 732,00	2 732,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 052,00	1 052,00
6334	Particip. employeurs effort construct°	0,00	841,00	841,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	1 608,00	1 608,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	391,00	391,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 670 050,00	3 158 798,00	3 158 798,00
6412	Congés payés	90 000,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	150 000,00	99 941,00	99 941,00
6415	Supplément familial	20 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	690 000,00	40 130,00	40 130,00
6452	Cotisations aux mutuelles	40 000,00	9 559,00	9 559,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	190 000,00	91 314,00	91 314,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	40 000,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	15 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	70 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	1 844,00	1 844,00
014	Atténuations de produits (7)	3 389 598,00	3 685 860,00	3 685 860,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	2 334 243,00	2 540 505,00	2 540 505,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	1 055 355,00	1 145 355,00	1 145 355,00
65	Autres charges de gestion courante	82 510,00	122 510,00	122 510,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
658	Charges diverses de gestion courante	82 510,00	122 510,00	122 510,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		12 670 874,00	15 981 444,00	15 981 444,00
66	Charges financières (b) (8)	450 000,00	355 000,00	355 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	450 000,00	355 000,00	355 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	45 000,00	80 000,00	80 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	40 000,00	70 000,00	70 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	2 430,00	2 430,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	2 430,00	2 430,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		13 165 874,00	16 418 874,00	16 418 874,00
023	Virement à la section d'investissement	897 747,00	1 015 318,00	1 015 318,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 464 500,00	3 243 300,00	3 243 300,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 464 500,00	3 243 300,00	3 243 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 362 247,00	4 258 618,00	4 258 618,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 362 247,00	4 258 618,00	4 258 618,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 528 121,00	20 677 492,00	20 677 492,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 677 492,00
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	40 010,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	10,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	40 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 553 445,00	19 922 128,00	19 922 128,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	11 187 603,00	13 666 687,00	13 666 687,00
70118	Autres ventes d'eau	150 164,00	275 164,00	275 164,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	296 000,00	402 700,00	402 700,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	2 334 243,00	2 540 505,00	2 540 505,00
703	Ventes de produits résiduels	871,00	871,00	871,00
704	Travaux	876 143,00	1 184 815,00	1 184 815,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	1 055 355,00	1 145 355,00	1 145 355,00
7065	Produits commissions recouvert assainist	224 677,00	224 677,00	224 677,00
7068	Autres prestations de services	414 389,00	437 354,00	437 354,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	14 000,00	44 000,00	44 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	127 231,00	275 854,00	275 854,00
748	Autres subventions d'exploitation	127 231,00	275 854,00	275 854,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	10,00	10,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		16 720 696,00	20 197 992,00	20 197 992,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	44 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	44 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		16 764 696,00	20 197 992,00	20 197 992,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	763 425,00	479 500,00	479 500,00
722	Immobilisations corporelles	258 850,00	258 500,00	258 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	504 575,00	221 000,00	221 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		763 425,00	479 500,00	479 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 528 121,00	20 677 492,00	20 677 492,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 677 492,00
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	985 200,00	599 375,00	599 375,00
2031	Frais d'études	890 200,00	540 375,00	540 375,00
2033	Frais d'insertion	0,00	4 000,00	4 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	95 000,00	55 000,00	55 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 633 400,00	8 325 013,00	8 325 013,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	140 000,00	1 057 787,00	1 057 787,00
2151	Installations complexes spécialisées	1 478 500,00	51 025,00	51 025,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	8 247 900,00	6 625 422,00	6 625 422,00
2154	Matériel industriel	590 000,00	480 267,00	480 267,00
2155	Outillage industriel	17 000,00	10 000,00	10 000,00
2181	Installat° générales, agencements	70 000,00	5 512,00	5 512,00
2182	Matériel de transport	75 000,00	95 000,00	95 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 579 963,00	720 000,00	720 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 579 963,00	720 000,00	720 000,00
Total des dépenses d'équipement		13 198 563,00	9 644 388,00	9 644 388,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 442 000,00	1 286 500,00	1 286 500,00
1641	Emprunts en euros	1 442 000,00	1 260 000,00	1 260 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	26 500,00	26 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 442 000,00	1 286 500,00	1 286 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 640 563,00	10 930 888,00	10 930 888,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	763 425,00	479 500,00	479 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	504 575,00	221 000,00	221 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	504 575,00	221 000,00	221 000,00
	Charges transférées	258 850,00	258 500,00	258 500,00
2031	Frais d'études	258 850,00	258 500,00	258 500,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		963 425,00	679 500,00	679 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 603 988,00	11 610 388,00	11 610 388,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 610 388,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	912 000,00	440 000,00	440 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	912 000,00	440 000,00	440 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 691 504,00	6 711 770,00	6 711 770,00
1641	Emprunts en euros	9 691 504,00	6 711 770,00	6 711 770,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 603 504,00	7 151 770,00	7 151 770,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	438 237,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	438 237,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		438 237,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 041 741,00	7 151 770,00	7 151 770,00
021	Virement de la section d'exploitation	897 747,00	1 015 318,00	1 015 318,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 464 500,00	3 243 300,00	3 243 300,00
28188	Autres	3 464 500,00	3 243 300,00	3 243 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 362 247,00	4 258 618,00	4 258 618,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 562 247,00	4 458 618,00	4 458 618,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 603 988,00	11 610 388,00	11 610 388,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 610 388,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT 96 21 426 062	04/11/2021	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					18 055 762,06									
1641 Emprunts en euros (total)					18 055 762,06									
DEL ROM - 5681406 14265 ROMANS	CAISSE D'EPARGNE	23/03/2019	01/01/2022	25/03/2022	258 750,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,731	EUR	T	C	O	A-1
DEL ROM - 765 - 18633101 ROMANS	CREDIT AGRICOLE	17/11/2004	01/01/2022	06/12/2022	141 467,22	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.748) + Cap 5.302 sur Moyenne de Euribor 12M	0,250	0,250	EUR	A	P	O	A-1
DEL ROM - 777 - ROMANS	SFIL CAFFIL	30/12/2005	01/01/2022	02/01/2022	151 067,22	C	(Euribor 12M-Floor -0.15 sur Euribor 12M) + 0.15	0,000	0,000	EUR	A	P	O	C-1
DEL ROM - 799 - 1366682 ROMANS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2008	01/01/2022	02/01/2022	257 814,97	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	4,870	EUR	A	P	O	A-1
DEL ROM - 803 ROMANS	SFIL CAFFIL	05/12/2011	01/01/2022	20/03/2022	194 501,23	V	(Euribor 3M + 2.56)-Floor -2.56 sur Euribor 3M	1,987	2,031	EUR	T	P	O	A-1
DEL ROM - 808 - ROMANS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/01/2013	01/01/2022	01/02/2022	269 114,24	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	3,910	EUR	A	P	O	A-1
DEL ROM - 810 - 5022236 ROMANS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/01/2014	01/01/2022	01/03/2022	203 592,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
DEL ROM - 822 ROMANS	CAISSE D'EPARGNE	29/10/2015	01/01/2022	25/07/2022	237 267,67	F	Taux fixe à 2.3 %	2,300	2,300	EUR	A	P	O	A-1
DEL ROM - 828 - 1366685 ROMANS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/10/2017	01/01/2022	02/01/2022	585 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,250	1,250	EUR	A	C	O	A-1
DSP - 5704796 CHARPEY ST VINCENT	CAISSE D'EPARGNE	15/03/2019	01/01/2022	25/04/2022	96 731,06	F	Taux fixe à 1.52 %	1,520	1,520	EUR	A	P	O	A-1
DSP - 9241860 BDP	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2013	01/01/2022	25/01/2022	133 323,72	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,880	EUR	A	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
DSP - A1908025000 - CHARPEY ST VINCENT	CAISSE D'EPARGNE	15/02/2008	01/01/2022	25/11/2022	95 122,62	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,780	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - 18917198 - REGIE	ARKEA	02/12/2021	28/01/2022	28/04/2022	1 690 000,00	F	Taux fixe à 0.78 %	0,780	0,782	EUR	T	C	O	A-1
EDVRA - 468354 - PLV	CREDIT AGRICOLE	17/12/2010	01/01/2020	01/02/2020	306 693,49	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	3,410	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - 510647 - VALENCE	BANQUE POSTALE	17/06/2016	01/01/2019	02/01/2019	849 999,97	F	Taux fixe à 1.33 %	1,330	1,337	EUR	T	C	O	A-1
EDVRA - 539037 - REGIE	SFIL CAFFIL	04/11/2021	19/11/2021	01/09/2022	1 700 000,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.57)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	0,570	0,580	EUR	T	C	O	A-1
EDVRA - 5399556 REGIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/03/2021	06/04/2021	01/07/2021	3 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,100	1,100	EUR	T	C	O	A-1
EDVRA - 865754 - PLV	CREDIT AGRICOLE	04/12/2013	01/01/2020	15/02/2020	497 265,46	F	Taux fixe à 4.08 %	4,080	4,080	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - A1909495 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2009	01/01/2020	05/01/2020	444 251,47	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	4,140	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - A191605 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	21/04/2016	01/01/2020	25/03/2020	156 954,49	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	1,610	EUR	A	C	O	A-1
EDVRA - A191606R - REGIE	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2013	01/01/2019	25/03/2019	2 853 432,68	F	Taux fixe à 2.02 %	2,020	2,020	EUR	A	C	O	A-1
EDVRA - A19170KY000 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	30/11/2017	01/01/2020	25/01/2020	216 831,34	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	1,230	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - A19180L8000 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	01/01/2020	25/02/2020	185 227,22	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	1,780	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - A19190B6000 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	01/01/2020	20/03/2020	310 000,00	F	Taux fixe à 0.96 %	0,960	0,960	EUR	A	C	O	A-1
SIEBB A1918051000	CAISSE D'EPARGNE	26/03/2018	01/01/2022	25/02/2022	121 073,19	F	Taux fixe à 1.13 %	1,130	1,130	EUR	A	P	O	A-1
SIEPV A1919031000 PVC2	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2019	01/01/2022	25/01/2022	1 474 261,24	F	Taux fixe à 1.22 %	1,220	1,220	EUR	A	C	O	A-1
SIERS A191707C000	CAISSE D'EPARGNE	09/05/2017	01/01/2022	25/04/2022	177 312,60	F	Taux fixe à 1.03 %	1,030	1,030	EUR	A	P	O	A-1
SIERS A192002C	CAISSE D'EPARGNE	28/04/2020	01/01/2022	25/05/2022	144 040,22	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,870	EUR	A	P	O	A-1
SIEVP MON541916 ex MON510575 PVC1	SFIL CAFFIL	15/04/2016	01/01/2022	01/03/2022	1 304 666,74	F	Taux fixe à 1.49 %	1,490	1,498	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					212 000,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					212 000,00									
EDVRA - 2015/2346 - AERMC	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	19/11/2015	01/01/2020	02/01/2020	148 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - 2015/2347 - AERMC	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	19/11/2015	01/01/2020	02/01/2020	63 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 267 762,06									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		16 067 612,32					1 160 597,64	317 462,31	0,00	175 170,24
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		16 067 612,32					1 160 597,64	317 462,31	0,00	175 170,24
DEL ROM - 5681406 14265 ROMANS	N	0,00	A-1	243 750,00	16,23	F	Taux fixe à 1.72 %	1,731	15 000,00	4 095,76	0,00	54,65
DEL ROM - 765 - 18633101 ROMANS	N	0,00	A-1	94 499,60	1,93	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.748) + Cap 5.302 sur Moyenne de Euribor 12M	1,750	47 155,49	1 653,74	0,00	117,41
DEL ROM - 777 - ROMANS	N	0,00	C-1	122 811,42	3,00	C	(Euribor 12M-Floor -0.15 sur Euribor 12M) + 0.15 Taux fixe annuable à 3.35 % (exercçable à partir du	3,399	29 202,37	0,00	0,00	3 170,75
DEL ROM - 799 - 1366682 ROMANS	N	0,00	A-1	230 690,32	6,00	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	28 445,62	11 234,62	0,00	9 821,96
DEL ROM - 803 ROMANS	N	0,00	A-1	157 890,79	3,97	V	(Euribor 3M + 2.56)-Floor -2.56 sur Euribor 3M	4,802	37 721,21	7 741,62	0,00	202,57
DEL ROM - 808 - ROMANS	N	0,00	A-1	234 948,61	5,08	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	35 501,51	9 186,49	0,00	7 126,85
DEL ROM - 810 - 5022236 ROMANS	N	0,00	A-1	195 109,00	22,17	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,000	8 483,00	3 902,18	0,00	6 665,14
DEL ROM - 822 ROMANS	N	0,00	A-1	223 842,38	13,57	F	Taux fixe à 2.3 %	2,300	13 734,08	5 148,37	0,00	2 080,66

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
DEL ROM - 828 - 1366685 ROMANS	N	0,00	A-1	570 000,00	37,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,750	15 000,00	7 125,00	0,00	15 220,10
DSP - 5704796 CHARPEY ST VINCENT	N	0,00	A-1	89 944,94	11,32	F	Taux fixe à 1.52 %	1,520	6 889,27	1 367,16	0,00	859,17
DSP - 9241860 BDP	N	0,00	A-1	124 389,48	10,07	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	9 280,89	4 826,31	0,00	4 156,06
DSP - A1908025000 - CHARPEY ST VINCENT	N	0,00	A-1	88 349,72	9,90	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	7 096,64	4 223,12	0,00	377,60
EDVRA - 18917198 - REGIE	N	0,00	A-1	1 647 750,01	29,07	F	Taux fixe à 0.78 %	0,782	56 333,32	12 687,68	0,00	2 137,80
EDVRA - 468354 - PLV	N	0,00	A-1	233 931,09	7,08	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	25 926,75	7 977,05	0,00	6 482,17
EDVRA - 510647 - VALENCE	N	0,00	A-1	583 333,25	8,50	F	Taux fixe à 1.33 %	1,337	66 666,68	7 425,83	0,00	1 698,83
EDVRA - 539037 - REGIE	N	0,00	A-1	1 657 500,00	19,42	F	Taux fixe à 0.77 %	0,772	85 000,00	12 517,32	0,00	975,39
EDVRA - 5399556 REGIE	N	0,00	A-1	2 910 000,00	48,25	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,600	60 000,00	92 582,79	0,00	30 502,88
EDVRA - 865754 - PLV	N	0,00	A-1	412 778,97	10,12	F	Taux fixe à 4.08 %	4,080	30 490,82	16 841,38	0,00	13 647,69
EDVRA - A1909495 - PLV	N	0,00	A-1	329 334,84	6,01	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	41 520,12	13 634,46	0,00	11 750,04
EDVRA - A191605 - PLV	N	0,00	A-1	127 525,51	12,23	F	Taux fixe à 1.61 %	1,610	9 809,66	2 053,16	0,00	1 447,75
EDVRA - A191606R - REGIE	N	0,00	A-1	2 350 396,23	19,23	F	Taux fixe à 2.02 %	2,020	117 519,81	47 478,00	0,00	34 454,52
EDVRA - A19170KY000 - PLV	N	0,00	A-1	169 807,18	9,07	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	16 061,89	2 088,63	0,00	1 759,75
EDVRA - A19180L8000 - PLV	N	0,00	A-1	159 013,94	15,98	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	8 677,83	2 830,45	0,00	2 267,15
EDVRA - A19190B6000 - PLV	N	0,00	A-1	261 620,84	16,22	F	Taux fixe à 0.96 %	0,960	15 389,46	2 511,56	0,00	1 838,53
SIEBB A1918051000	N	0,00	A-1	101 456,90	4,15	F	Taux fixe à 1.13 %	1,130	19 837,96	1 146,46	0,00	781,38
SIEPV A1919031000 PVC2	N	0,00	A-1	1 310 454,43	7,15	F	Taux fixe à 1.22 %	1,220	163 806,81	15 987,54	0,00	13 017,63
SIERS A191707C000	N	0,00	A-1	142 573,13	3,32	F	Taux fixe à 1.03 %	1,030	35 097,29	1 468,50	0,00	753,38

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
SIERS A192002C	N	0,00	A-1	126 576,32	6,40	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	17 615,84	1 101,21	0,00	566,14
SIEVP MON541916 ex MON510575 PVC1	N	0,00	A-1	1 167 333,42	8,42	F	Taux fixe à 1.49 %	1,498	137 333,32	16 625,92	0,00	1 236,29
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		132 500,00					26 500,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		132 500,00					26 500,00	0,00	0,00	0,00
EDVRA - 2015/2346 - AERMC	N	0,00	A-1	92 750,00	4,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 550,00	0,00	0,00	0,00
EDVRA - 2015/2347 - AERMC	N	0,00	A-1	39 750,00	4,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 950,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		16 200 112,32					1 187 097,64	317 462,31	0,00	175 170,24

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
DEL ROM - 777 - ROMANS	SFIL CAFFIL	151 067,22	122 811,42	1	20,00		(Euribor 12M-Floor -0.15 sur Euribor 12M) + 0.15	Taux fixe annuable à 3.35 % (exerçable à partir du 01/01/2023)	2 204,38	(Euribor 12M-Floor -0.15 sur Euribor 12M) + 0.15	3,399	0,00	0,00	0,76
TOTAL (C)		151 067,22	122 811,42						2 204,38			0,00	0,00	0,76
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		151 067,22	122 811,42						2 204,38			0,00	0,00	0,76

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	30	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	16 077 300,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	122 811,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	16/11/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études - article 2031	3	03/12/2020
L	Frais de recherche et de développement - article 2032	3	03/12/2020
L	Frais d'insertion - article 2033	3	03/12/2020
L	Concessions, droits - article 2051	3	03/12/2020
L	Agencements et aménagements de terrain - article 212	15	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments d'exploitation - article 21311	50	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments administratifs - article 21315	50	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments d'exploitation - article 21351	15	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments administratifs - article 21355	15	03/12/2020
L	Installations agencements des constructions et biens loués - article 2135	15	03/12/2020
L	Constructions - Autres constructions - article 2138	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées (stations d'épuration et bassins d'orage) - article 2151	30	03/12/2020
L	Réseau d'adduction d'eau - article 21531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - article 21532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - article 2154	10	03/12/2020
L	Outillage industriel - article 2155	10	03/12/2020
L	Mat. spécif - Service d'assainissement - article 21562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus - article 2157	10	03/12/2020
L	Aménagement Terrains nus - mad - article 21721	15	03/12/2020
L	Aménagement Autres terrains - mad - article 21728	15	03/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation - mad - article 217311	50	03/12/2020
L	Bâtiments administratifs - mad - article 217355	50	03/12/2020
L	Autres constructions - mad - article 21738	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées mad - article 21751	30	03/12/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau - mad - article 217531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - mad - article 217532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - mad - article 21754	10	03/12/2020
L	Service d'assainissement - mad - article 217562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus mad - article 21757	10	03/12/2020
L	Installations générales divers mad - article 21781	10	03/12/2020
L	Camion et véhicule industriel mad - article 21782	7	03/12/2020
L	Véhicules légers mad - article 21782	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau et informatique mad - article 21783	10	03/12/2020
L	Mobilier mad - article 21784	10	03/12/2020
L	Installations générales divers - article 2181	15	03/12/2020
L	Véhicule de tourisme et utilitaires - article 2182	5	03/12/2020
L	Véhicules Poids lourds - article 2182	7	03/12/2020
L	Deux roues - article 2182	5	03/12/2020
L	Autres matériel de transport - article 2182	5	03/12/2020
L	Matériel informatique - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau divers - article 2183	5	03/12/2020
L	Meubles de rangement - article 2184	10	03/12/2020
L	Bureaux - article 2184	10	03/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Tables et sièges - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier informatique - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier de collectivité - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier divers - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier sécurisé - article 2184	10	03/12/2020
L	Autres immos - Matériels - article 2188	10	03/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	2 430,00		0,00	2 430,00	0,00	2 430,00
Provision Comptes Epargne Temps	2 430,00		0,00	2 430,00	0,00	2 430,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	2 430,00		0,00	2 430,00	0,00	2 430,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 507 500,00	I 1 507 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 286 500,00	1 286 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 260 000,00	1 260 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	26 500,00	26 500,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		221 000,00	221 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	221 000,00	221 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 507 500,00	0,00	0,00	1 507 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 258 618,00	III 4 258 618,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 258 618,00	4 258 618,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28188	Autres	3 243 300,00	3 243 300,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 015 318,00	1 015 318,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 258 618,00	0,00	0,00	0,00	4 258 618,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 507 500,00
Ressources propres disponibles	IV	4 258 618,00
Solde	V = IV – II (6)	2 751 118,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2021-A1AP.7EAU GESTION DE L'EAU POTABLE - PROGRAMME 2022-2026	53 117 787,00	0,00	53 117 787,00	11 524 400,00	8 864 388,00	32 728 999,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoins administratifs territoriaux	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	5,00	0,00	5,00
Agents de maîtrise Territoriaux	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieurs territoriaux	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Techniciens territoriaux	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		42,00	7,00	49,00	0,00	44,00	44,00
OP TECH DE CLIENTELE		5,00	0,00	5,00	0,00	4,00	4,00
ASSISTANTE COMPTABLE		2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
CHARGE D'OPERATIONS		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
CHARGE DE MISSION QSE/COMMUNICATION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF D EQUIPE CENTRE MULTI-ACCUEIL		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF D'EQUIPE TRAVAUX EXPLOITATION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CONDUCTEUR D'OPERATION PROSPECTIVE PATRIMONIALE		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CONSEILLERE CLIENTELE		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
DIRECTEUR ADJOINT / RESPONSABLE DISTRIBUTION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR ADJOINT / RESPONSABLE RESSOURCE EN EAU		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ELECTROMECHANICIEN / AUTOMATICIEN		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
GESTIONNAIRE CLIENTELE		0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
GESTIONNAIRE MARCHES PUBLICS		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
GESTIONNAIRE RH		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE		1,00	1,00	2,00	0,00	2,00	2,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
OPERATEUR DECI + BORNES FONTAINES		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		4,00	0,00	4,00	0,00	3,00	3,00
ORDONNANCEUR- APPROVISIONNEUR		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE CLIENTELE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE FINANCIER		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE MAITRISE D'ŒUVRE INTERNE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE POLE RESSOURCE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE PROD ET MAINTENANCE INDUSTRIEL		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE PROSPECTIVE PATRIMONIALE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE RELATION SECTEUR EST		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE RH		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE SUPPORT EXPLOITATION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
SIGISTE		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN TRAVAUX		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		51,00	7,00	58,00	6,00	44,00	50,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
OP TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ASSISTANTE COMPTABLE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ASSISTANTE COMPTABLE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHARGE D'OPERATIONS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHARGE D'OPERATIONS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHARGE DE MISSION QSE/COMMUNICATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHEF D EQUIPE CENTRE MULTI-ACCUEIL		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHEF D'EQUIPE TRAVAUX EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONDUCTEUR D'OPERATION PROSPECTIVE PATRIMONIALE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
DIRECTEUR ADJOINT / RESPONSABLE DISTRIBUTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
DIRECTEUR ADJOINT / RESPONSABLE RESSOURCE EN EAU		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ELECTROMECHANICIEN / AUTOMATICIEN		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE MARCHES PUBLICS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE RH		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR DECI + BORNES FONTAINES		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ORDONNANCEUR- APPROVISIONNEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
RESPONSABLE FINANCIER		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE MAITRISE D'ŒUVRE INTERNE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE POLE RESSOURCE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE PROD ET MAINTENANCE INDUSTRIEL		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE PROSPECTIVE PATRIMONIALE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE RELATION SECTEUR EST		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE RH		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE SUPPORT EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
SIGISTE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
TECHNICIEN TRAVAUX		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	415	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
APPRENTI AUTOMATICIEN		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
CHARGE D'OPERATIONS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
INGENIEURE - APPRENTIE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
Technicien	B	TECH	401	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de membres présents : 76

Nombre de suffrages exprimés : 94

VOTES :

Pour : 89

Contre : 4

Abstentions : 1

Date de convocation : 08/12/2022

Présenté par (1) Le Président,

A Portes-les-Valence le 14/12/2022

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A Portes-les-Valence, le 14/12/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIAL Jacques	
AGRAIN Françoise	
AMIRI Kerha	
ARNAUD Edwige	
ASTIER Franck	
BAR Fabrice	
BARNERON Philippe	
BARRUYER Daniel	
BARRY Francis	
BELLIER François	
BENCHELLOUG Adem	
BLACHE Thomas	
BORDAZ Christian	
BOUIT Séverine	
BRARD Lionel	
BROCHIER Patrick	
BROSSE Nathalie	
BROT Suzanne	
BRUSCHINI Jean-Jacques	
CASARI Bruno	
CAUMES François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHAUMONT Jean-Luc	
CHAZAL Françoise	
CHEVROL Nadine	
CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLON Eliane	
GUINARD Joseph	
HERMANN Julie	
HOURDOU Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HURIEZ Thomas	
ILIOZER BOYER Nathalie	
JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTMAGNON Marie	
MOURIER Marlène	
NIESON Nathalie	
LOUDILLE Xavier	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PANO Alban	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PERNOT Yves	
PETIT Etienne Paul	
PEYRARD Marylène	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PIENNE Daniel	
PLACE Anna	
POUILLY Jérôme	
POUTOT Renaud	
PREVIEU Bernard	
PUGEAT Véronique	
RANC Christiane	
RASTKLAN Georges	
RAVELLI Michèle	
REVERDY Florian	
RIPOCHE Bernard	
ROBIN Alain	
ROCHAS Olivier	
ROCHE Annie	
ROLLAND Christian	
SAILLOUR Morgane	
SEGUIN Marie-José	
SERVIAN Bruno	
SOULIGNAC Franck	
SYLVESTRE Dominique	
TAFANKEJIAN Robert	
TENNERONI Annie-Paule	
TEUFERT Romain	
THORAVAL Marie Hélène	
TRAPIER Pierre	
VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	
VALLON Bernard	
VALLON Cyril	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VASSY Frédéric	
VASSY Jean-Louis	
VEISSEIX Lydie	
VITTE Bruno	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/12/2022, et de la publication le 16/12/2022

A Valence, le 16/12/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'Assemblée.